

INFORMATION

Nouveau portail famille : CONCERTO entre en service !

Pour rappel, la Ville a mis en place un service de prépaiement. Celui-ci a pour objectif de réserver et régler vos prestations internes des différentes structures avant service fait.

Après une année d'utilisation de l'ancien portail, vos retours ont été entendus. La Ville a donc fait le choix de ce nouvel outil pour améliorer votre expérience et faciliter l'accès aux services municipaux.

Afin de mieux répondre à vos besoins et simplifier vos démarches du quotidien, la Ville met en place un **nouveau portail famille : CONCERTO**.

Plus clair, plus pratique et plus accessible, ce nouvel espace en ligne vous permet de gérer en toute autonomie et sécurité :

- Les **inscriptions et réservations** (cantine, périscolaire, accueil de loisirs, etc.)
- Le **paiement en ligne** et le **suivi des factures**
- Vos **échanges avec les services municipaux**

✦ Le portail CONCERTO est accessible à compter du 25 Juin 2025. Vous allez recevoir un mail vous indiquant la marche à suivre et ainsi créer vos identifiants sur votre espace citoyen.

Les réservations pour l'année scolaire 2025-2026 sont à effectuer à compter du 1^{er} Août 2025 sur le portail famille concerto.

L'ancien portail reste accessible pour vos réservations de cet été.

Pour toute question ou besoin d'accompagnement, nos équipes de l'accueil multiservices restent à votre disposition au 01.34.28.65.68/.78/.83./20 ou accueilmulti@deuillabarre.fr, ou en mairie du Lundi au Vendredi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H (fermé le mardi après-midi) et le samedi matin de 8H30 à 12H.